

Le 13 novembre 2023

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Grosse-Île tenue le 13 novembre 2023 dans la salle de conférence municipale située au 1-006, chemin Jerry, Grosse-Île, Québec. La séance est ouverte à 18h30 sous la présidence de la mairesse, Madame Diana-Joy Davies, et à laquelle il y a quorum.

Sont présentes :

Mairesse: Diana-Joy Davies

Conseillères :
Johanne Clark
Kathy Burke
Katrina Keating
Miranda Matthews
Nancy Clark

Greffière-trésorière adjointe : Jessica Goodwin

Sont absentes
Conseillères : Marlene Boudreau

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET MOT DE BIENVENUE

N2023-203 La mairesse, Diana-Joy Davies, ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

R2023-204 Sur une proposition de Katrina Keating
Appuyée par Miranda Matthews
Il est résolu à l'unanimité des conseillères présentes

QUE l'ordre du jour suivant soit adopté tel que présenté :

1. Ouverture de la séance
 - 1.1 Mot de bienvenue
 - 1.2 Adoption de l'ordre du jour
 - 1.3 Approbation du procès-verbal
 - 1.4 Correspondance
 - 1.4.1 Ecole de Grosse-Ile- Demande d'utilisation de la patinoire pour le Club jeunesse
 - 1.4.2 Offre de service pour Judith Landry
 - 1.4.3 CSN- Demande de modification d'un article de la convention collective
 - 1.4.4 Système LÜ – gymnase
2. Actes administratifs du conseil
 - 2.1 Rapport administratifs
 - 2.1.1 Approbation des comptes à payer
 - 2.1.2 Rapport de dépenses- Adjointe administrative
 - 2.1.3 état comparatif - revenus et dépenses

- 2.1.4 Déclaration des intérêts pécuniaire
- 2.1.5 Calendrier 2024- Séances de conseil
- 2.1.6 Soumission internet- Cogeco
- 2.1.7 Soumission répondeur automatique- Michaud
- 2.1.8 Communauté maritimes des Iles-de-la-Madeleine- Dossiers régionaux- Mise a jour
- 3. Actes législatifs du conseil
 - 3.1 Embauche du Directeur Général par Interim
 - 3.2 Célébrons le Canada 2024- Pouvoir de signature
- 4. Affaires diverses
- 5. Période de questions
- 6. Clôture de la séance

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

Les membres du conseil ont reçu copie et déclarent avoir lu le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 10 août et de la séance ordinaire du conseil tenue le 18 septembre 2023.

R2023-205

Sur une proposition de Johanne Clark
Appuyée par Katrina Keating
Il est résolu à l'unanimité des conseillères présentes

D'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 10 août 2023.

Sur une proposition de Johanne Clark
Appuyée par Nancy Clark
Il est résolu à l'unanimité des conseillères présentes

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 18 septembre 2023.

CORRESPONDANCE

N2023-206

Les membres du conseil ont obtenu une copie de la liste de correspondances reçues depuis la dernière séance ordinaire. Les membres du conseil en ont pris connaissance. La mairesse passe en revue les points inscrits à la liste et celle-ci est déposée au registre de la correspondance de la municipalité.

AFFAIRES DECOULANT DE LA CORRESPONDANCE

ECOLE DE GROSSE-ILE- DEMANDE D'UTILISATION DE LA PATINOIRE POUR LE CLUB JEUNESSE

ATTENDU QUE l'école de Grosse-Île est présentement en rénovation suite à un dégât d'eau survenu à la fin de l'année dernière;

ATTENDU QUE le gymnase est actuellement en rénovation et n'est pas disponible;

ATTENDU QUE l'école de Grosse-Île recherche l'utilisation d'un espace pour réaliser les activités du club jeunesse;

ATTENDU QUE ces activités ont un impact positif sur le bien-être et la réussite des étudiants ;

R2023-207

Sur une proposition de Kathy Burke
Appuyée par Katrina Keating
Il est résolu à l'unanimité des conseillères présentes

QUE L'école de Grosse-Île soit autorisée à utiliser le bâtiment de la patinoire municipale les mercredis et vendredis soir pour les activités du club jeunesse.

OFFRE DE SERVICE- JUDITH LANDRY

ATTENDU QUE la Municipalité de Grosse-Île a préalablement retenu les services professionnels de Judith Landry, consultante en urbanisme et géomatique ;

ATTENDU QUE Mme Landry a été embauchée pour remplir le rôle d'inspectrice municipale sur une base contractuelle;

ATTENDU QUE ce contrat a été exécuté à compter de la période 22 mai 2023 - 15 octobre 2023 ;

ATTENDU QUE des besoins additionnels en urbanisme ont été identifiés au cours de cette période;

ATTENDU QUE Mme Landry a présenté à la Municipalité une entente de prolongation de contrat (MGI 23-002), pour la période du 1er novembre 2023 au 1er mai 2024 ;

R2023-208

Sur une proposition de Miranda Matthews
Appuyée par Katrina Keating
Il est résolu à l'unanimité des conseillères présentes

QUE l'offre de services reçue de Judith Landry, consultante en urbanisme et géomatique, pour exercer à distance les fonctions d'inspecteur municipal et pour offrir un soutien professionnel en urbanisme à la Municipalité de Grosse-Île, du 1er novembre 2023 au 1er mai, 2024, pour un montant allant jusqu'à 15 682,50 \$ (taxes exclues), soit par la présente accepté;

QUE la mairesse, Diana-Joy Davies, soit par la présente autorisée à signer, au nom de la Municipalité de Grosse-Île, l'offre de services reçue de Judith Landry.

CSN- DEMANDE DE MODIFICATION D'UN ARTICLE DE LA CONVENTION COLLECTIVE

R2023-209

Sur une proposition de Kathy Burke
Appuyée par Johanne Clark
Il est résolu à l'unanimité des conseillères présentes

QUE les membres du conseil reconnaissent par la présente le report de la demande de la CSN visant à modifier un article de l'entente syndicale.

SYSTEME LÛ – GYMNASSE

ATTENDU QUE ce système comprend un puissant système vidéo et audio conçu pour l'éducation qui vous permet de transférer votre salle de sport dans un environnement engageant et immersif ;

ATTENDU QUE l'intégration de ces systèmes nécessite l'installation d'appareils technologiques fixes ;

ATTENDU QUE l'école de Grosse-Île a demandé l'autorisation d'installer ces appareils fixes au plafond du gymnase;

ATTENDU QUE l'école de Grosse-Île a obtenu un système de jeux interactifs (LU);

R2023-210

Sur une proposition de Nancy Clark
Appuyée par Johanne Clark
Il est résolu à l'unanimité des conseillères présentes

QUE La Municipalité autorise l'école de Grosse-Île à procéder à l'installation du système LU au gymnase.

RAPPORTS ADMINISTRATIFS

APPROBATION DES COMPTES À PAYER

R2023-211

Sur une proposition de Katrina Keating
Appuyée par Johanne Clark
Il est résolu à l'unanimité des conseillères présentes

D'approuver le paiement des comptes pour le mois se terminant le 31 octobre 2023, au montant de \$ 53, 956.86 ; cette liste est déposée au registre des comptes à payer.

RAPPORT DE DEPENSES- ADJOINTE ADMINISTRATIVE

R2023-212

Sur une proposition de Kathy Burke
Appuyée par Nancy Clark
Il est résolu à l'unanimité des conseillères présentes

D'approuver le paiement des comptes pour le mois se terminant le 31 octobre 2023, au montant de \$ 238.45 ; cette liste est déposée au registre des comptes à payer.

ETAT COMPARATIF - REVENUS ET DEPENSES

R2023-213

Sur une proposition de Johanne Clark
Appuyée par Kathy Burke
Il est résolu à l'unanimité des conseillères présentes

QUE les membres du conseil reconnaissent le dépôt des deux (2) états comparatifs de la Municipalité de Grosse-Ile conformément à l'article 176.4 du Code municipal du Québec ; ces états comparatifs sont présentés dans leur ensemble par la Greffière -trésorière adjointe, Jessica Goodwin.

DECLARATION DES INTERETS PECUNIAIRE

N2023-214

La déclaration des intérêts pécuniaires de chaque membre du conseil est déposée au bureau du directeur général/greffier-trésorier (greffier-trésorier adjoint en l'absence de celui-ci) et est déposée devant le conseil à la présente séance; cette liste est transmise au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

CALENDRIER 2024- SEANCES DE CONSEIL

ATTENDU QUE L'article 148 du Code municipal du Québec stipule que le conseil d'une municipalité locale doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier des séances régulières du conseil pour l'année suivante en indiquant le jour et l'heure de chacune d'elles;

EN CONSÉQUENCE

R2023-215

Sur une proposition de Nancy Clark
Appuyée par Miranda Matthews
Il est résolu à l'unanimité des conseillères présentes

QUE les séances ordinaires du conseil pour l'année civile 2024 sont prévues comme suit ; ces séances auront lieu le lundi à partir de 18 h 30. à la salle de conférence municipale située au 1-006, chemin Jerrym Grosse-Île

January 15	July 15
February 12	August 12
March 11	Sept 16
April 15	Oct 21
May 13	November 18
June 10	December 9

QU'un avis public sera affiché à cet effet conformément à l'article 148.01 du Code municipal du Québec.

SOUSSION INTERNET- COGECO

ATTENDU QUE le service Internet au Complexe Municipal, notamment la vitesse, n'est pas compatible avec les besoins actuels du bureau ;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une soumission de Cogeco pour l'internet Ultra Fibre 60 ;

ATTENDU QUE la vitesse proposée de 60Mbps permettra une plus grande efficacité dans le travail et les tâches effectuées en ligne ;

EN CONSÉQUENCE

R2023-216

Sur une proposition de Katrina Keating
Appuyée par Miranda Matthews
Il est résolu à l'unanimité des conseillères présentes

QUE La Municipalité accepte le devis fourni par Cogeco pour l'internet Ultra Fibre 60, au coût de 79,95\$ par mois, et transfère les fournisseurs de services internet.

SOUSSION REPONDEUR AUTOMATIQUE- MICHAUD

ATTENDU QUE le système téléphonique de la Municipalité de Grosse-Île est devenu obsolète;

ATTENDU QUE le support technique n'est plus disponible pour le système ;

ATTENDU QU' une soumission a été reçue d'un fournisseur de services local, Électro-Informatique Michaud, au montant de 3 176,10 \$ (avant taxes).

EN CONSÉQUENCE

R2023-217

Sur une proposition de Kathy Burke
Appuyée par Johanne Clark
Il est résolu à l'unanimité des conseillères présentes

QUE La Municipalité modernise le système téléphonique désuet;

QUE Le système soit acheté localement, chez Électro-Informatique Michaud, afin d'augmenter l'accessibilité au service et au support technique.

N2023-218

La mairesse, Diana-Joy Davies, passe en revue les points inscrits à l'ordre du jour de la séance du conseil de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine tenue mardi le 7 novembre, 2023 et, a présenté sa mise à jour en conséquence.

ACTES LÉGISLATIFS DU CONSEIL

EMBAUCHE DU DIRECTEUR GENERAL PAR INTERIM

ATTENDU QUE un (1) candidat qualifié a été reçu suite à de nombreux affichages d'offre d'emploi interne/externe afin de retenir les services d'un directeur général par intérim ;

EN CONSÉQUENCE

R2023-219

Sur une proposition Miranda Matthews
Appuyée par Nancy Clark
Il est résolu à l'unanimité des conseillères présentes

QUE Carole Lemieux soit par la présente embauchée à titre de directrice générale par intérim, avec un salaire et des conditions à négocier dans une entente contractuelle;

QUE La mairesse, Diana-Joy Davies, soit par la présente déléguée pour négocier et signer, au nom de la Municipalité de Grosse-Île, l'offre de services à recevoir de Carole Lemieux.

CELEBRONS LE CANADA 2024- POUVOIR DE SIGNATURE

R2023-220

Sur une proposition de Miranda Matthews
Appuyée par Kathy Burke
Il est résolu à l'unanimité des conseillères présentes

QU'en l'absence de la directrice générale/greffière-trésorière, la mairesse, Diana-Joy Davies, soit par la présente déléguée pour demander, au nom de la Municipalité de Grosse-Île, la subvention 2024 pour les célébrations de la fête du Canada ;

QUE La mairesse, Diana-Joy Davies, soit par la présente déléguée pour signer, au nom de la Municipalité de Grosse-Île, l'entente de financement, advenant que la demande de financement soit approuvée.

PÉRIODE DE QUESTIONS

N2023-221

Aucun membre du public n'est présent.

CLÔTURE DE LA SÉANCE

R2023-222

Sur une proposition de Miranda Matthews, la séance est levée à 19h16.

Diana-Joy Davies
Mairesse

Jessica Goodwin
Greffière-trésorière adjointe